

CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2015/12/01-03

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 1^{er} décembre 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : fin du dispositif «caution» ESPE

Le conseil d'administration approuve la fin du dispositif «caution» mis en place par l'ESPE pour :
- la remise du badge parking pour les sites d'Avignon et d'Aix-en-Provence,
- la chambre ainsi que la clé de la chambre de l'internat sur le site de Digne-les-Bains.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 27

Quorum : 14

Présents et représentés : 25

Fait à Marseille, le 1^{er} décembre 2015

Yvon BERLAND

Président d'Aix-Marseille Université

